



CLIN D'ŒIL

SUR LE VIEUX-MARCHÉ

N° 28

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

OCTOBRE 2020

Marchés en musique



Pour la plus grande satisfaction du public et des commerçants, de mi-juillet à mi-août, la commune a organisé 4 animations musicales sur le marché. Ces concerts, subventionnés par le Conseil Départemental et le Conseil Régional, ont permis d'apprécier la qualité et la diversité d'artistes locaux :

- WAR-SAV (musique bretonne) le 25 juillet
- Trio Ayrad (jazz) le 1er août
- Jean-Luc Thomas et Gab Faure (Duo flûte traversière et violon) le 08 août
- Coco chorino (musique brésilienne) le 15 août

Superbe expérience qui nous incite à poursuivre dans cette voie !

LE MOT DU MAIRE

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée au cours des dernières élections en votant pour mon équipe. En raison de la crise sanitaire nous n'avons pu prendre nos fonctions que fin mai. Malgré ces 3 mois de retard, nous avons d'ores et déjà œuvré.

Soucieux du bien-être dans notre commune, nous avons pris des décisions et mené des actions qui prennent en compte la convivialité, le lien intergénérationnel et la sécurité. Les projets ne manquent pas. Nous souhaitons particulièrement mettre en avant les forces vives de la commune telles que les associations, les commerçants et artisans. Des dossiers sont à l'étude pour favoriser l'installation de nouvelles activités économiques et associatives pour ainsi contribuer au développement et à l'attractivité de la commune. Nous envisageons aussi d'améliorer le cadre de vie par l'aménagement de différents espaces publics.

Nous comptons sur votre soutien, votre coopération et nous veillons à prêter une écoute attentive à vos propositions. Le Vieux-Marché est agréable à vivre, dynamique et solidaire, trois forces, à la fois bases de nos actions et objectifs d'avenir.



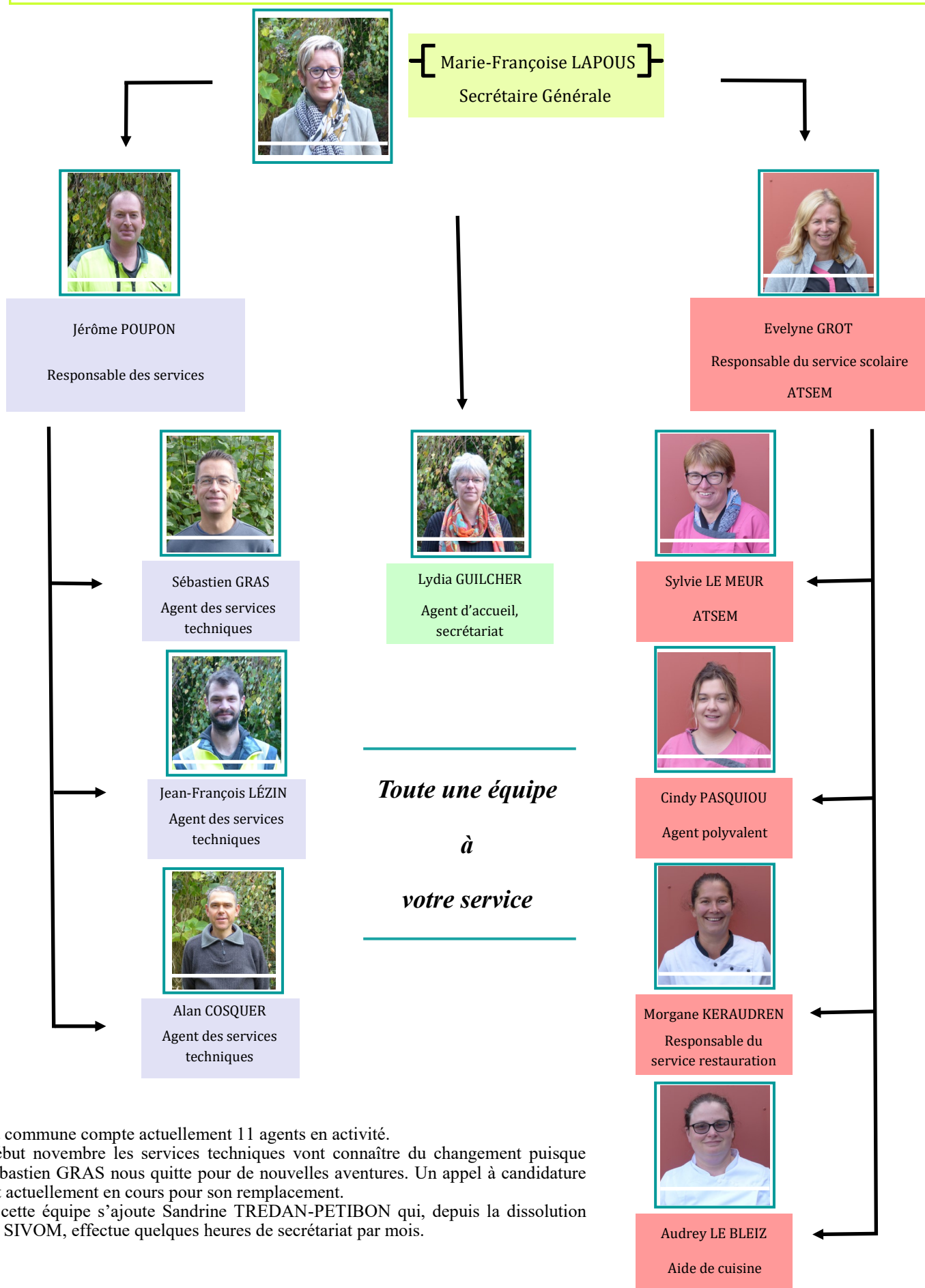
UR GOMZ GANT AR MAER

Fellout a ra din lavaret trugarez deoc'h da vezañ lakaet ho fiziañs ennon er votadegoù diwezhañ p'ho poa votet evit ma skipailh. Abalamour d'ar gwall blegenn a-fet yec'hed ne oamp ket bet evit kregiñ ganti en ti-kêr nemet e fin miz Mae. Daoust d'an tri miz dilañs-se zo bet graet traoù ganimp dija.

Taol a reomp evezh e vefe an dud en o jeu e-barzh hon c'humun, se zo kaoz hon eus dalc'het kont eus ar blijadur o vezañ asambles hag al liammoù etre an dud a bep seurt oad, eus ar surentez, a-raok kemer divizoù hag ober traoù. Hag ur bern traoù a fell dimp ober, n'eo ket se a vank. C'hoant hon eus da gentañ-tout lakaat nerzhioù pouezusañ ar gumun war wel, evel ar c'hevredigezhioù, ar genwerzhourien hag an artizaned. Emaomp o studiañ an afer evit aesaat d'an obererezhioù ekonomikel ha d'ar c'hevredigezhioù en em staliañ amañ abalamour da reiñ lañs d'ar C'houerc'had ha da sachañ tud etrezek enni. Emaomp e soñj ivez da gempenn meur a lec'h foran evit gwellaat hon endro bevañ.

Mechañs e vefomp sikouret ganeoc'h ha klask a reomp selaou mat an alioù a roit dimp. Brav eo ar vuhez er C'houerc'had, nerzh zo ganti ha dorn-ha-dorn eo an dud enni, sed aze tri ferzh kreñv ac'h a d'ober sichenn hon oberoù bremañ hag evit an amzer-da-zont.

LE PERSONNEL COMMUNAL



La commune compte actuellement 11 agents en activité.
Début novembre les services techniques vont connaître du changement puisque Sébastien GRAS nous quitte pour de nouvelles aventures. Un appel à candidature est actuellement en cours pour son remplacement.
A cette équipe s'ajoute Sandrine TREDAN-PETIBON qui, depuis la dissolution du SIVOM, effectue quelques heures de secrétariat par mois.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exécutif



ALAIN GARZUEL

Maire



CHRISTOPHE MORICE

1er Adjoint

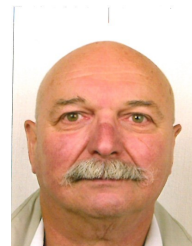
chargé des travaux et des affaires scolaires



DANIÈLE VILAIN

2ème Adjointe

chargée des affaires sociales, de la culture et de la vie associative



CHRISTIAN CONAN

3ème Adjoint

chargé de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'espace rural, du commerce et de l'artisanat



MARC DECASTIAUX

Délégué auprès du Maire en charge de la communication



ERWAN GRANGER

Délégué auprès du Maire en charge des finances

Les conseillers délégués



PATRICIA CONNAN

Déléguée auprès du 1er adjoint



GAËLLE MALLEDANT

Déléguée auprès de la 2ème adjointe



ADELINE VALEZY

Déléguée auprès du 3ème adjoint



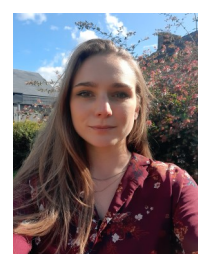
ERWANN LE VOT

Délégué en charge des travaux



ANNE ROBIC

Déléguée en charge de l'environnement



SOLENN IMBERT-LARONZE

Déléguée en charge de l'animation locale

Les conseillers municipaux



MARYVONNE GOUJON



PATRICE RABEMANANJARA

A sa demande, le nom et la photo d'un conseiller ne figurent pas sur cette présentation du conseil municipal.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Urbanisme/Voirie/Artisanat/Commerce/Agriculture

Christian CONAN, Erwann LE VOT, Adeline VALEZY, Erwan GRANGER, Solenn IMBERT-LARONZE, Philippe PRIGENT

Affaires scolaires, Petite enfance, Jeunesse

Christophe MORICE, Patricia CONNAN, Anne ROBIC, Erwan GRANGER, Patrice RABEMANANJARA

Travaux, Bâtiments communaux

Christophe MORICE, Christian CONAN, Danièle VILAIN, Erwann LE VOT, Philippe PRIGENT

Affaires sociales, Séniors, Culture, Tourisme, Vie associative

Danièle VILAIN, Gaëlle MALLEDANT, Marc DECASTIAUX, Solenn IMBERT-LARONZE, Anne ROBIC, Maryvonne GOUJON

Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des habitants et proposent des solutions.

Finances

Christophe MORICE, Erwann GRANGER, Adeline VALEZY, Solenn IMBERT-LARONZE, Philippe PRIGENT

Personnel communal

Christophe MORICE, Danièle VILAIN, Christian CONAN, Erwan GRANGER, Patrice RABEMANANJARA

Veilleur Municipal

Gaëlle MALLEDANT, Danièle VILAIN, Patricia CONNAN, Erwann LE VOT, Solenn IMBERT-LARONZE, Philippe PRIGENT

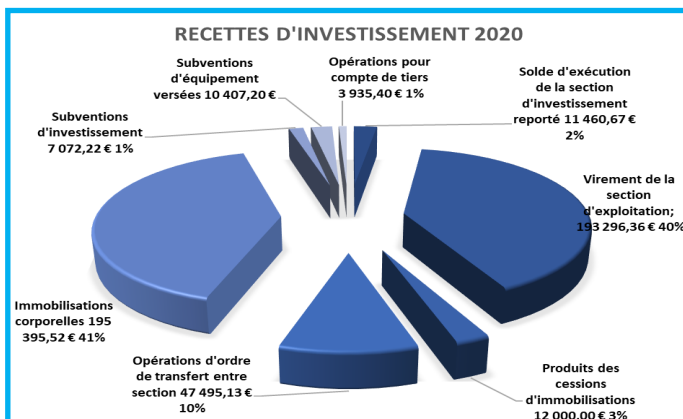
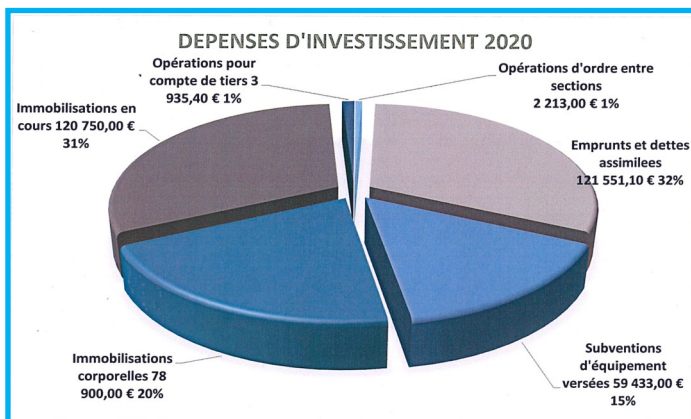
Communication

Christophe MORICE, Marc DECASTIAUX, Patricia CONNAN, Solenn IMBERT-LARONZE, Anne ROBIC, Maryvonne GOUJON

Le Budget

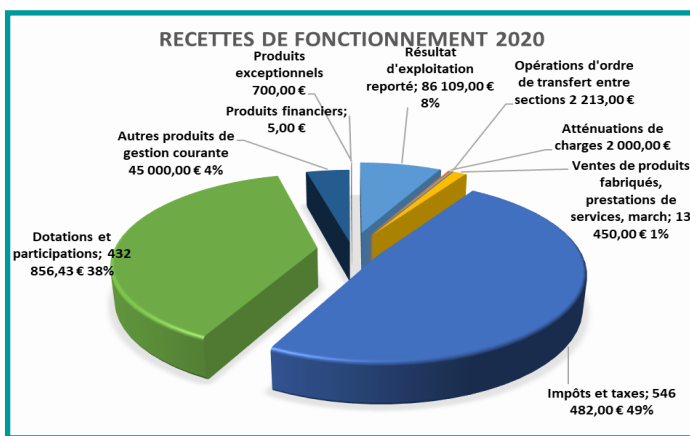
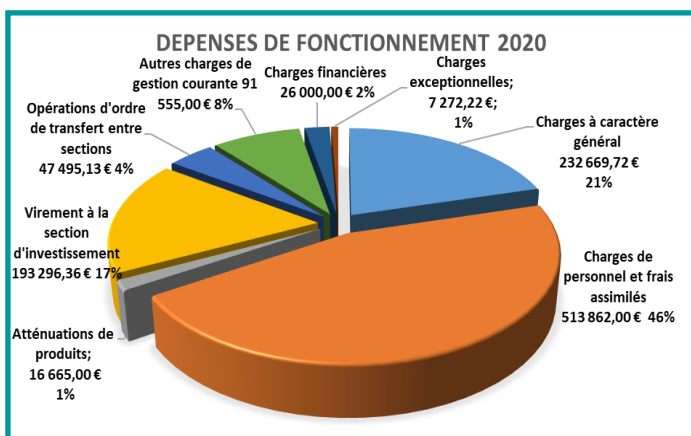
L'exercice 2019 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de 257 228.92 € et un excédent d'investissement de 11 460.67 €. L'épargne nette s'élève à 205 729.44 €.

En raison de la crise sanitaire, le budget général n'a pu être voté que le 2 juillet. Les décisions gouvernementales ont entraîné une diminution des prévisions budgétaires, notamment au niveau des recettes de fonctionnement et en particulier les réservations annulées ou reportées des salles « Roger Arzur » et « Victor Hugo ». Quant aux dépenses à caractère général, et selon l'analyse à ce jour, elles sont en baisse compte tenu de l'arrêt des activités des services techniques durant la période de confinement.



S'agissant d'un budget de transition de par l'année électorale et de ce qui précède, outre les restes à réaliser 2019 s'élevant à 94 280.00 €, les principaux projets d'investissement 2020 sont les suivants : Acquisition d'un tracteur : 60 000 € ; Lotissement « des Chênes » : 58 902 € ; Informatique école : 14 000 € ; Réfection beffroi et toiture de l'église : 48 150 € ; Programme de voirie rurale : 72 000 €. Ces projets sont autofinancés.

Les subventions pressenties seront inscrites par décision modificative du budget dès leur notification.



La nouvelle équipe municipale est désormais en ordre de marche et s'active pour tisser un canevas de projets afin de poursuivre la dynamique des deux précédentes mandatures en profitant également du maillon institutionnel visant à relancer l'économie.

Maintien des taux d'imposition

Comme annoncé lors de la campagne électorale, l'équipe municipale a décidé de maintenir pour l'année 2020 les taux d'imposition de la commune au même niveau que les années précédentes et ce depuis 2009.

RENTRÉE SCOLAIRE

La rentrée au groupe scolaire Yves Trédan s'est effectuée le mardi 1^{er} septembre 2020 avec une nouvelle Directrice, Lisa Kerbrat qui remplace Emmanuelle Leroux partie effectuer un remplacement d'une année en tant que conseillère pédagogique. Cette rentrée particulière dans ce contexte de crise sanitaire s'est bien déroulée et tout le monde était content de se retrouver malgré les règles imposées par le protocole sanitaire en vigueur. Tout est mis en œuvre pour que les enfants puissent apprendre dans les meilleures conditions possibles. La garderie est en ce moment organisée dans le restaurant scolaire pour faciliter le respect des règles sanitaires. Merci à tous les acteurs de la vie scolaire pour leur forte mobilisation.



L'école accueille cette année 120 élèves répartis en 6 classes :

- 21 TPS/PS/MS avec Eva Mousseau assistée par Evelyne Grot
- 17 GS avec Lisa Kerbrat et Samuel Robert assistés par Sylvie Le Meur
- 21 CP/CE1 avec Nathalie Clozel
- 21 CE1/CE2 avec Anne Guillou
- 23 CE2/CM1 avec Marine Jalaber
- 17 CM2 avec Stéphanie Blanchard

Cindy Pasquiou (surveillance garderie cours et repas), Morgane Keraudren et Audrey Le Bleiz-Cosquer (restaurant scolaire) complètent l'équipe pédagogique.

Côté nouveautés, les cahiers de vie scolaire sont sur le blog de l'école « **Toutemonannée** », ainsi que les menus hebdomadaires du restaurant scolaire. La suppression des exemplaires individuels permet la réduction des photocopies et donc de l'impact écologique. Toutefois un exemplaire papier reste en classe et un autre peut circuler dans les familles.

Le restaurant scolaire :

Deux services sont organisés pour respecter les précautions sanitaires et Morgane et Audrey continuent de préparer de bons petits plats en privilégiant au maximum les produits biologiques et les circuits courts (Ferme du Rhun, Ferme de Foreschou, Gourmandises du Vieux-Marché, Ferme de Kergalaon, La marée galante, Gildas Le Bars, Kribi Vrac, Yves Le Jeune,...).

Les investissements communaux à l'école :

- ◆ L'extension du préau côté maternelle et la coursive entre le préau existant et les sanitaires côté primaire devraient être terminés après les vacances de la Toussaint.
- ◆ En juin dernier, l'école a répondu à l'appel à projet « Ecole numérique » pour poursuivre l'équipement du groupe scolaire en matériel (tableaux interactifs...). 4 classes sont déjà équipées mais les tablettes datant de 2009 méritent d'être renouvelées. La municipalité a donc décidé d'inscrire 14000 € au budget pour ce projet financé par l'Etat à hauteur de 50 % du montant total.

De nombreux **sorties et projets** sont envisagés tout au long de l'année pour chaque classe : spectacles au Carré Magique, Cinécole, école en cirque, centre du son à Cavan... Ces projets sont possibles grâce au financement de la Mairie, mais surtout aussi avec celui de l'Association Laïque qui y contribue pour près de 8000 € par an. Il est donc très important que les parents d'élèves se mobilisent pour rejoindre cette association qui œuvre pour le bien de nos enfants. Le renouvellement du bureau était en suspens au moment de la rédaction de cet article.

Souhaitons à toutes et à tous une bonne année scolaire dans des conditions les plus « normales possibles »

ACHAT D'UN TRACTEUR



Un tracteur CASE de 85 cv équipé d'un chargeur avec une benne multiservices a été acheté par la commune chez les ETS MAZE de Plouisy, en remplacement du RENAULT, provenant du SIVOM lors de sa dissolution et qui présentait des signes d'usure importants.

Cet engin effectuera les mêmes travaux que le précédent, mais étant équipé d'un chargeur il pourra effectuer des travaux de nettoyage et de chargement ne nécessitant pas l'utilisation du tracto pelle.

LES CHEMINS DE RANDONNÉE

Comme chaque année, des bénévoles sont venus soutenir les techniciens de la mairie pour le débroussaillage des chemins de randonnée. La bonne humeur était au rendez-vous.



L'entretien des sentiers de randonnée est un atout incontestable de la dynamique communale. Ces parcours permettent de découvrir la beauté de nos paysages, la richesse et la diversité de notre environnement.

DE NOUVEAUX JEUX AU PLAN D'EAU



De nouveaux jeux viennent d'être installés au plan d'eau, nos petits loulous vont pouvoir en profiter pour la plus grande satisfaction de leurs parents.

La Banque Alimentaire

La banque alimentaire a été créée en 1984 par Bernard Dandrel. C'est une association à but non lucratif. La gratuité, la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire sont les bases fondatrices de son action.

La banque alimentaire récolte gratuitement des denrées auprès de l'Europe, de la grande distribution, des producteurs et des agriculteurs. Les particuliers sont également sollicités lors de 2 campagnes de collecte, la première au printemps et la seconde à l'automne.

Le CCAS du Vieux-Marché participe financièrement aux frais de fonctionnement de la banque alimentaire, et subventionne l'acquisition des denrées distribuées sur la commune.

Sur la commune de Le Vieux Marché, les produits collectés sont distribués par les membres du CCAS et des bénévoles le lundi après midi tous les 15 jours. Une dizaine de familles bénéficie de cette aide.

La prochaine **campagne de collecte** est prévue les 27 et 28 novembre sur Plouaret. **Les personnes intéressées pour y participer peuvent s'inscrire en mairie.** Les plages d'intervention sont d'une durée de 1h30 à 2h.

un geste citoyen et solidaire



Une crise sanitaire sans précédent

Face à la crise sanitaire nous avons tous dû nous adapter, différentes mesures ont été prises sur le plan communal :

- ◇ Distribution de masques en tissu aux habitants de la commune. Si vous n'avez pas encore retiré le vôtre, merci de vous présenter en mairie muni de votre pièce d'identité.
- ◇ Annulation d'évènements festifs : le vide-grenier traditionnellement organisé par l'Association Laïque en mai, la kermesse de l'école, le Fest-Deiz de Traon an Dour ainsi que toutes les locations de salles par des particuliers.
- ◇ Mise en place d'un service de « courses alimentaires » pour les personnes vulnérables pendant le confinement.

Le repas du CCAS, organisé chaque année début octobre, est quant à lui annulé. Afin de compenser ce moment de convivialité très apprécié, une distribution de paniers garnis est organisée. L'occasion pour les élus d'aller à la rencontre des personnes de 70 ans et plus.

Concernant le Marché du samedi matin, la commune a obtenu son maintien par dérogation du Préfet, sous condition de mise en place de normes sanitaires : obligation du port de masque, balisage au sol et pose de barrières pour respecter la distanciation physique.



Nous restons à votre écoute pour toute difficulté en lien avec cette crise sanitaire. Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 02.96.38.91.13

Bibliothèque



Lieu chaleureux et convivial, la bibliothèque offre le choix de nombreux livres, bandes dessinées et magazines très diversifiés ainsi que des expositions d'artistes locaux.

Chacune, chacun y trouvera son bonheur !

Les jours d'ouverture sont les suivants :
(adultes et enfants accompagnés)

- le mercredi matin de 10h à 12h.
- le samedi matin de 10h à 12h.

Dans le contexte actuel de " la covid ", le protocole sanitaire se définit ainsi : port du masque obligatoire ; gel hydroalcoolique à l'entrée ; marquage de circulation au sol...

Nous remercions les bénévoles qui, par leur dévouement, répondent à nos besoins de voyages, d'évasion et de culture au travers de nos lectures.

Site internet communal

Le conseil municipal veille à une actualisation régulière du site internet de la commune. Son adresse est www.commune-levieuxmarche.com

Vous pouvez y trouver des informations utiles sur la commune (composition et décisions du conseil, liste des entreprises et des associations, les horaires des services, les dates d'animations, des formulaires administratifs, etc...).

Etat civil 2020

NAISSANCES

- * Maïssa DAHRAOUI née le 03 janvier
- * Elina LE LUYER née le 03 janvier
- * Eléonore COLVÉ née le 30 mars
- * Manëa JARNO PACCARD née le 25 avril
- * Emma ALLAIN LE PENNEC née le 1er juin
- * Tiago JEAN né le 05 juillet
- * Quentin LE MOAL GRALL né le 30 septembre
- * Raphaël CHAMPION né le 03 octobre



DÉCÈS

- * Bruno LE VEY le 05 mars
- * Louise LE CORFEC le 14 mars
- * Francis LE COZ le 17 mars
- * Mireille HENIN le 14 avril
- * Jean-Paul GEFFROY le 10 mai
- * Louise HAMONOU le 23 juin
- * Juliette FLAMEC le 03 juillet
- * Nathalie HARRISON le 20 juillet
- * Yvonne KERRURIEN le 16 juillet
- * Simone JOBIC le 11 août
- * Marguerite MAGALON le 11 septembre

LUTTE CONTRE LA BALSAMINE

La commune s'est jointe au Bassin Versant du Léguer pour organiser deux chantiers d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya, sur les berges du Léguer et du Saint-Ethurien. Des bénévoles de la commune et des alentours ont répondu nombreux à l'appel, deux samedis dans le mois de Juillet. Ces chantiers sont ouverts à tous et permettent d'apprendre à reconnaître la plante, comprendre en quoi elle est nuisible, et savoir l'arracher efficacement pour l'empêcher de proliférer. Un moment apprécié par les participants, qui allie utilité environnementale, (re)découverte des environs et convivialité.



Chantier d'arrachage en présence de Lénaïg CORSON, joueuse de l'équipe de France de Rugby et marraine de l'opération.

+ d'infos : www.vallee-du-leguer.com

PRÉSERVONS LE LÉGUER

Appel à dons : des déductions d'impôts en aidant à préserver le Léguer !

Première rivière bretonne à être labellisée « Site Rivières Sauvages » après des années de travail pour lui redonner sa beauté légendaire, les acteurs de la vallée du Léguer et de son affluent le Guic, poursuivent la mise en place de son programme d'actions. Un appel à dons est lancé afin de conforter le financement de certaines actions dans les années à venir. 60 % de déduction fiscale pour les entreprises, 66 % pour les particuliers.

En soutenant financièrement le Bassin Versant « Vallée du Léguer », le public pourra ainsi contribuer à :

- ¶ Organiser des chantiers d'arrachage de Balsamine de l'Himalaya (plante exotique envahissante)
- ¶ Organiser le « Léguer en fête », un festival estival pour animer la vallée et faire connaître ses richesses
- ¶ Faire aboutir le projet « redonnons un nom aux ruisseaux » : mise en place d'une signalétique des cours d'eau et ainsi favoriser l'appropriation du réseau hydrographique par les habitants



Mobilisons nous pour notre rivière : en deux clics !

<https://soutenir.rivieres-sauvages.fr/mecnat-territorial/>

L'actualité du Léguer, c'est également un questionnaire en ligne !

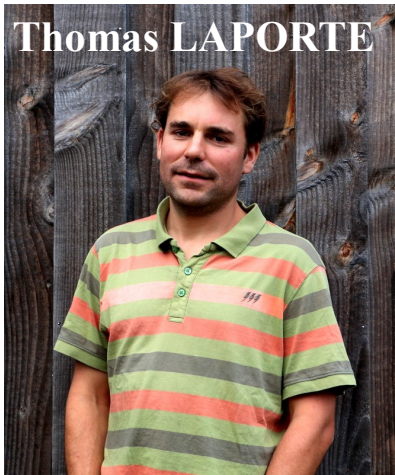
Le Léguer et deux autres rivières en France, participent actuellement à une étude visant à évaluer la valeur économique d'une rivière « sauvage ». Pour le Léguer en particulier, les partenaires de l'étude souhaitent évaluer l'attachement des habitants à la vallée du Léguer. Pour cela un questionnaire a été élaboré et mis en ligne. Les Vieux-Marchois sont donc invités à y répondre :

<http://www.vallee-du-leguer.com/Evaluation-des-services-ecosystemiques-rendus-par-la-vallee-du->

Nouvelles activités artisanales et associatives

TOMOE : Accompagnement & maîtrise d'œuvre en éco-rénovation

Son activité consistera à accompagner les personnes souhaitant faire des travaux d'éco-construction et d'éco-rénovation, tout le long des différentes étapes :



- ⇒ Le pré-projet : visite-conseil ; état des lieux initial ; écoute des besoins et du programme des (futurs) propriétaires ; diagnostic technique global du bâti existant ; évaluation des économies d'énergie possibles ; dessin d'une esquisse puis d'un avant-projet ;
- ⇒ Le projet : chiffrage estimatif des travaux ; budget et plan de financement avec les subventions publiques ; accompagnement dans les choix ; les variantes ; la recherche des financements ; les démarches administratives (permis de construire / déclaration préalable de travaux) ;
- ⇒ La concrétisation : plans détaillés ; descriptif technique pour chaque corps d'état ; consultation et sélection des artisans, signature des marchés de travaux ; organisation et planification du chantier, suivi et coordination des travaux jusqu'à la réception...

Thomas souhaite notamment travailler sur la rénovation écologique et performante des maisons (bâti ancien ou bâti contemporain) et sur des extensions bois bioclimatiques.

contact : 06 81 93 72 11 / thomlw@gmail.com

CAFÉBELLULE

Le Cafébellule, petit café familial où l'on prend le temps, reste ouvert pendant l'hiver, en intérieur, bien au chaud au coin du feu.

> Ouvert de 11 heures à 20 heures
MERCREDI - VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

> 4 Kergouen Bihan - LE VIEUX MARCHE
06.12.22.12.33

> cafebellule.fr
[facebook.com/CaféBellule](https://www.facebook.com/CaféBellule)



Entreprise LAURENT TILLY PRS

Titulaire d'un CAP de peinture et d'un CAP solier-moquettiste et fort de 25 ans d'expérience dans ces domaines, il assure des travaux de peinture intérieure et extérieure, ravalement des sols et la pose de parquet et vinyl.

adresse : Kerderrien Le vieux marché

contact : 06 70 28 37 39 ou eurl.prs.laurent.tilly@gmail.com.



SPEG DU Elagueur Grimpeur



Nouvellement installé sur la commune, Florian BELLEC Elagueur Grimpeur propose différents services :

- ◇ La taille raisonnée, de cohabitation, de formation et d'éclaircie visant à préserver l'arbre
- ◇ L'abattage et le démontage d'arbres délicats.

Contact : 06.61.98.32.50

Chorale

Depuis début septembre, une chorale d'une dizaine de personnes se réunit à la salle Gavroche du Vieux-Marché pour découvrir ou redécouvrir le plaisir de chanter ensemble !

Le lundi à 18h45, David COHEN (professeur de chant) a accepté de coordonner cette initiative autour d'un répertoire très diversifié, aux teintes de musiques du monde.

Les séances sont ouvertes à tous pour un tarif de 4 € la séance. Les personnes intéressées peuvent venir rencontrer le groupe un lundi soir.



Vous êtes créateur d'activité économique ou associative, faites-vous connaître auprès de la mairie pour actualiser le site internet de la commune et pour une parution dans le bulletin municipal

FLASH INFOS

Appel à Projets Jeunes

MSA D'Armorique

Avec vos amis, vous avez des idées et vous voulez vous engager dans une action qui vous tient à cœur ? Vous souhaitez faire bouger les choses autour de vous et voir votre projet se réaliser ? En participant à l'Appel à projets jeunes (APJ), devenez acteur de votre territoire !

Vous devez être un groupe de trois participants minimum, âgés de 13 à 22 ans, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.

Les projets peuvent porter sur 3 domaines : Culture, Santé, Vivre ensemble.

Les groupes sélectionnés par le jury MSA reçoivent une bourse pour mener à bien leur projet.

> Date limite du dépôt de dossier à la MSA Armorique : 18 décembre 2020

La municipalité peut vous aider à finaliser votre projet, demander à la mairie pour rencontrer des membres de la commission « Veilleur Municipal ».

VENTES IMMOBILIÈRES

La mairie est régulièrement contactée par des personnes qui souhaitent connaître les disponibilités de terrains constructibles et de maisons à vendre sur Vieux-Marché. Si vous souhaitez mettre en vente ou louer votre bien, n'hésitez pas à en informer la mairie qui pourra ainsi faciliter le rapprochement offre demande.

CHEMINS DE RANDONNÉE : ACCÈS INTERDIT AUX VÉHICULES À MOTEURS



La fréquentation des véhicules à moteur sur les chemins de randonnée nuit à la tranquillité des habitants mais aussi de la faune, ainsi qu'à la préservation des lieux. Certains ne semblent pas s'en soucier. En conséquence nous rappelons que l'accès aux chemins de randonnée est strictement interdit aux véhicules à moteur. Il en est de même pour les domaines privés tels que les champs. Les contrevenants s'exposent à des poursuites judiciaires.

STOP AUX CHIENS ERRANTS !

Depuis plusieurs semaines, de nombreux cas de chiens en divagation sont signalés en mairie. Afin de maintenir l'ordre public et de mettre fin aux nuisances causées par les animaux errants ou en état de divagation, la commune qui adhère à Chenil Services informe les propriétaires que la société de ramassage sera automatiquement appelée pour tous les chiens errants y compris ceux dont les propriétaires sont connus. Les chiens ne doivent pas circuler seuls sur la voie publique au-delà de 100 mètres de leurs maîtres.



INFORMATIONS PRATIQUES

Les numéros utiles

*Pour la prise de rendez-vous avec les élus, merci de contacter le secrétariat de mairie :
02.96.38.91.13 ou accueil.mairie.vieuxmarche@wanadoo.fr*

- ◆ *Gendarmerie : 17*
- ◆ *Pompiers : 18*
- ◆ *Samu : 15*
- ◆ *Urgence Europe : 112*
- ◆ *Violences sur les enfants : 119*
- ◆ *Violences conjugales : 3919*
- ◆ *Cellule d'écoute aux personnes vulnérables (Croix Rouge) : 09.70.28.30.00*
- ◆ *Plateforme téléphonique de soutien psychologique (Fondation Bon sauveur) : 7j/7 de 9h00 à 17h00. 02.96.12.12.25*

- ◆ *EDF : 09 726 750 22*
- ◆ *Service des eaux : 02 22 06 45 00*
- ◆ *Service assainissement : 02 96 05 60 80*

Service Urbanisme

- ⇒ Service instructeur : 02.96.05.40.64
- ⇒ Architecte conseil CAUE : 1er et 3ème jeudis du mois de 14h à 17h sur rendez-vous à prendre au 02.96.05.40.64
- ⇒ Architecte des Bâtiments de France : sur rendez-vous à la Maison de l'Etat 9 rue Joseph Morand à Lannion. 02.96.60.84.70

Déchetterie :

*du 1er octobre au 30 avril
lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 13h30 à 17h30.*

Service Habitat

02.96.05.93.50

info.habitat@lannion-tregor.com

Possibilité de rendez-vous à Plouaret les lundis des semaines impaires.

Enfance / Jeunesse

- ◆ Multi-accueil Tamm ha Tamm (0-3 ANS) à Plouaret 02.96.05.55.89 ou carine.person@lannion-tregor.com
- ◆ Centre de loisirs (3-12 ans) 02.96.38.33.8
- ◆ Jeunesse (12-18 ans) 02.96.05.55.88 ou 06.30.80.25.12

Petit historique des Haras du Vieux-Marché

Les haras situés à l'arrière de la boulangerie.

Ce sont les Haras Nationaux de Lamballe qui fournissaient les Haras locaux dits Station de Monte, les étalons dans toutes les stations de la région. Ils assurent la sélection des races pour tous les usages.

Quelques dates clés :

Le 20 janvier 1918, avis favorable du conseil municipal pour la construction d'un haras provisoire à Pen en Pavé dans la ferme de Mr François Le Meur 1er adjoint au maire.

Le 1er mai 1919, passation d'un marché de travaux avec Mr Yves-Marie Gouriou. Les travaux consistent à cimenter le sol d'une écurie existante, puis à l'équiper de 5 box avec mangeoire, auge & râtelier, puis à construire au midi une autre écurie avec 2 box, pour la somme de 3 000 francs.

Le 16 février 1919 réception des travaux.

Le 1er juin 1919 paiement des travaux à Yves Gouriou, les travaux s'élevèrent à 3 308 francs.

En 1926, le palefrenier est Louis Donars né en 1878 à Gourin, chef de famille, avec son épouse Jeanne Le Gat-Donars, née en 1880 à Bodilis et leurs quatre enfants. Ils venaient du haras national de Lamballe. Les étalons de l'état et un étalonnier étaient présents de 6 à 9 mois par an.

Le 22 juillet 1928, le conseil municipal décide de contracter un emprunt pour acquérir l'immeuble Olliver-Henry comprenant une maison d'habitation, des dépendances, 2 vastes magasins et un jardin afin d'y installer : la mairie, la salle des fêtes et la station de haras.

Les haras restèrent actifs jusqu'aux années 1965 environ, période marquée par l'arrivée des tracteurs ayant entraîné le déclin de l'activité et sa disparition.



Photo de 1910



Photo de 1913

Les chevaux de labour du Plessis, avec Charles Le Bourdonnec de Kerlohou, Joseph Tassel domestique chef de culture (dit chef), Joseph, Pierre, François Le Bourdonnec, (les trois frères aînés).

Nous remercions vivement Jean-Michel Le Bourdonnec pour ce texte